

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE  
et  
DISCIPLINES ASSOCIEES

Dimanche 9 octobre 2022  
9h45

Maison des Sports  
Place Jules Hunebelle  
92140 Clamart

## Procès-Verbal

Sur convocation de Guy LECAPLAIN, Président du comité départemental des Hauts-de-Seine, les présidents des clubs des Hauts-de-Seine et ses mandataires, les membres du comité directeur et de l'équipe technique se sont réunis lors de l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents à leur entrée en séance et qui demeure annexée au procès-verbal.

Etaient présents ou représentés : **24 clubs.**

Follow us :



#CDKarate92

sites.ffkarate.fr/hautsdeseine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées  
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart  
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com  
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine>  
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z  
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



## **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2021 :**

Le président rappelle que les procès-verbaux des assemblées générales précédentes sont à disposition sur le site internet du comité départemental.

Le procès-verbal du mercredi 29 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral du président :**

Le président reconnaît une bonne dynamique pour la saison 2021 – 2022 avec la reprise après deux saisons marquées par la crise sanitaire. Il a remarqué un bon investissement des clubs du département.

Il précise tout de même que certains clubs n'ont pas réouverts à la suite de la crise sanitaire et qu'il manque environ 1 000 licenciés par rapport aux saisons avant COVID.

Il incite tous les clubs à licencier leurs adhérents des mini poussins aux vétérans.

Il rappelle avoir été élu le 11 juin 2021 – soit un peu plus d'une année -, la première année s'est bien passée mais il a dû mettre en place des actions notamment des fiches de paie, l'URSAFF, etc. afin de se mettre en conformité avec la loi. Il estime que sa seconde année sera meilleure car il a pu appréhender certaines craintes.

Il remarque toujours que l'obtention de gymnase était compliquée, que ce sont souvent les mêmes villes et clubs qui se proposent. Il aimerait que les autres clubs du département se manifestent et proposent leur salle pour l'organisation de manifestations.

Il précise que cette saison, la FFK a diminué les subventions de 50% d'où la nécessité que les clubs prennent leurs licences.

Une demande à l'ANS a été réalisée de 32 000 €, le CDK92 n'a eu que 6 000 € pour la saison 2021-2022.

A partir de cette saison, le CDK92 met en place un système de paiement pour les compétitions par le site Hello Asso. Tous clubs qui ne régleront pas leur participation en amont ne pourront pas participer aux diverses manifestations proposées par le Comité Départemental.

Au niveau des grades, les passages en club se sont très bien déroulés. Le président rappelle l'importance de bien avoir des dossiers complets. Les retours de passeport devraient être plus rapides cette saison.

Le président souhaite que les Disciplines Associées proposent des stages ou des compétitions afin de diversifier nos manifestations sur le département. Il souhaite également mettre en place des stages multi disciplines et sur le handicap.

Le président aimerait instaurer une parité hommes / femmes au sein du Comité Départemental et invite des femmes à se porter candidate.

Le président remercie tous les clubs du département pour leur investissement.

### **EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES 2021 - 2022 :**

Le président faisant office de trésorier, présente la comptabilité de la saison 2021 - 2022 et son rapport financier (*en PJ*) et commente les lignes du bilan, du compte de résultats et de la compta.

Le CDK92 a décidé de se séparer d'un photocopieur loué pour 5 années. Il a été soldé pour un montant de 26 648 €uros.

- Les recettes s'élèvent à 85 712 €uros contre 69 762 €uros la saison dernière (- 15 950 €uros).
- La FFK a reversé 27 412 € au global comprenant le reversements des licences, aides exceptionnelles départementales et vente de passeports.
- Cette saison, la subvention du Conseil Général est de 25 752 € contre 34 626 € la saison précédente (-11 826 €) dont 14 800 €uros pour l'organisation des compétitions (tournoi des 36 Communes et Challenge des Hauts-De-Seine et 10 952 €uros pour la subvention de fonctionnement.
- Les recettes pour nos activités (*grades, passeports, formations, etc.*) s'élèvent à 34 704 €uros.
- Le département a un résultat comptable négatif de 14 754 €uros.

Sans la dépense ponctuelle du photocopieur, le CDK92 aurait été bénéficiaire de 12 000 €uros.

Les comptes de la saison 2021 – 2022 arrêtés au 31/08/2022 sont adoptés à 23 voix sur 24 avec 1 abstention.

Le quitus est donné au trésorier à 23 voix sur 24 avec 1 abstention.

### **RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES :**

L'expert-comptable du Cabinet GUINARD n'étant pas présent, le bilan de la saison 2021 – 2022 est consultable sur le site du Comité (*attestation de présentation des comptes*).

L'exercice comptable de la saison 2021 - 2022 du département va du 1er septembre 2021 au 31 aout 2022.

Le rapport de l'expert-comptable est adopté à 23 voix sur 24 avec 1 abstention.

### **VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022 - 2023 :**

Monsieur LECAPLAIN présente le budget prévisionnel 2022 - 2023.

Le budget pour la saison 2022-2023 est de 96 050 € soit une hausse de 11 300 € par rapport à la saison 2021-2022 (84 750 €).

Le budget est adopté à 23 voix sur 24 avec 1 abstention.

Affectation du résultat adopté à 23 voix sur 24 avec 1 abstention.

### **MONTANT COTISATION FEDERALE POUR LA SAISON 2022-2023 :**

Pour la saison 2022-2023 la cotisation fédérale est de 150 €.

Le président propose de faire un échelonnement de cette cotisation pour la saison 2023-2024 :

- Club de 50 licenciés et moins : 150 €.
- Club entre 51 et 150 licenciés : 200 €
- Club avec plus de 151 licenciés : 250 €.

Le nombre de licenciés est réalisé au nombre de la saison précédente.

Le vote pour le montant de la cotisation fédérale échelonnée est adopté avec 8 votes contre, 6 abstentions et 10 votes pour.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS SUR LA SAISON 2021 - 2022 ET PRESENTATION DE LA SAISON 2022 – 2023 :**

### **Directeur technique départemental, monsieur Benjamin BIAGIOTTI**

Benjamin précise que pour cette saison, les certificats médicaux ne sont plus obligatoires pour les inscriptions aux clubs et compétitions sauf pour les activités avec KO.

Pour le Body Karaté, la FFK a un partenariat avec la SACEM. Il faut avoir au moins 10 personnes licenciés en Body Karaté pour pouvoir utiliser les musiques de la SACEM gratuitement.

Communications sur les évènements : le CDK92 rappelle aux clubs de ne pas hésiter à envoyer leurs stages, compétitions pour diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux du CDK92.

Cette saison, les axes visés par la FFK sont : la féminisation, la lutte contre violence et l'incivilité dans le sport, le développement du para-karaté et du Karaté-Mix.

Concernant les compétitions :

- 2 nouvelles catégories chez les cadets et juniors féminine pour s'aligner avec les catégories mondiales.
- L'application mise en place par la FFK pour les compétitions va s'améliorer à la suite multiples retours sur des dysfonctionnements.
- Il n'y aura plus de Wakarete mais un Yame sur place.
- Les championnats du Monde vont être séparés entre les individuels et équipes, kata et combats

Au niveau régional, il y a une perte de 75 arbitres par rapport à la saison dernière. Benjamin précise que le CDK92 a une très bonne école de formation et que le nombre d'arbitre augmente de saison en saison.

Concernant la formation, cette saison, il n'y aura plus d'âge limite pour passer l'AFA. Pour le DAF et le DIF, il ne sera plus obligatoire de réaliser ses heures de vie associative ne sont plus obligatoires dans le cadre d'une compétition. Un nouveau diplôme TFP remplaçant du CQP doit être mis en place sur la saison 2022-2023 (à définir).

Le DTD remercie Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département pour son très bon travail et remercie également l'équipe d'arbitrage et des grades.

Concernant le PPHN, huit entraînements sont prévus cette saison pour les benjamins / minimes dirigés par Johan LOPES. Les professeurs de Vanves, Villeneuve et Puteaux s'occuperont des catégories cadets / juniors et séniors. Des sélections seront faites pour intégrer le PPHN. Pour les katas, un PPHN sera mis en place avec Nirina RAKOTOZAFIMINAHY et Kevin LE MENTEC.

### **Intervient alors les responsables des commissions ou leurs suppléants.**

#### **a) Arbitrage**

En l'absence de Monsieur DAOUD et de son adjointe Sybille FRIK. Laura DA SILVA, prend la parole.

Cette saison deux stages en présentiels et visio ont été organisés.

Lors de la saison 2021-2022, le CDK92 a obtenu les résultats suivants :

- Nora AKRATI – Major de promo pour l'examen national kumite B
- Adan MAJID – Vainqueur du concours jeunes arbitres national catégorie élite
- Farouk SACI – Major de promo pour l'examen régional kumite
- Cédric WONG – Major de promo pour l'examen régional kata

- Mohammed ABBADI – Juge régional B
- Mohamed BOUZACKRI – Juge régional B
- Imad EL OUAZZANI – Juge régional A
- Sid Hamed GADOUCHE – Juge régional A
- Olfa OTHMANI – Juge régional B
- Farouk SACI – Juge régional A
- Cédric WONG – Juge régional A
- Sarah AGOURAM – arbitre départemental B et juge départemental A
- Jonathan QUEUTELOT – arbitre départemental B et juge départemental B
- Rayan QUEUTELOT – arbitre départemental B et juge départemental A
- Medhi QUEUTELOT – arbitre départemental A et juge départemental A
- Adan MAJID – arbitre départemental A et juge départemental A
- Nabil ZEGACHE – arbitre départemental A et juge départemental A

Laura rappelle l'importance d'avoir des jeunes qui débutent l'arbitrage afin d'avoir une relève.

Pour la saison 2022-2023, les coachs en club ne pourront plus être arbitre. La FFK demande soit d'être coach ou arbitres.

Le CDKarate92 félicite Mohammed DAOUD, Sibille FRIK et Laura DA SILVA pour leur très bon travail sur la saison 2021-2022.

## **b) Ecole de formation**

Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département prend la parole.

Nombre de candidats pour la saison 2021-2022 :

- 0 candidat à l'AFA
- 5 candidats au DAF dont 5 reçus
- 17 candidats au DIF dont 15 reçus.

Une remise de diplôme officielle a été réalisé par Rachid à Clamart lors du Challenge des Hauts-De-Seine pour les candidats au DAF et au DIF. Remise très appréciée par les nouveaux professeurs.

Rachid rappelle de commencer dès maintenant leur formation de vie associative et les 30 heures en club.

Les inscriptions de formations seront mises en ligne début novembre. Les inscriptions pour la saison 2022-2023 devrait être fait en ligne.

Il n'est plus possible de faire sa formation dans un autre département que celui où sa licence est prise.

## **c) Commission Full Contact – Karate Contact**

Monsieur Jean CARBONNIER, responsable de la commission Karaté Full Contact présente le rapport de la saison 2021-2022 avec l'organisation de trois entraînements départemental et une compétition qui a recueilli 98 participants. Jean CARBONNIER demande d'avoir des arbitres supplémentaires et de l'aide pour l'organisation des compétitions.

Ils aimeraient que le Comité Départemental puisse fournir des médailles pour les compétitions. Requête acceptée par le président.

Un premier stage a été organisé le samedi 8 octobre 2022 avec une quinzaine de participants.

Jean CARBONNIER a posé une question sur le budget de la saison 2022-2023. Le président rappelle que la commission a le droit à 3 stages défrayés à 150 € par intervenant. Le président ouvre la porte à un entraînement supplémentaire si le budget le permet.

### **e) Informatique et Web**

Le site fonctionne bien.

Les licenciés du département montrent une satisfaction générale de la gestion du site et des informations relayées également par Facebook, Twitter et Instagram.

Cette saison, les informations importantes du Comité sont diffusées en plus par mail.

### **f) Commission féminine et Body karaté**

Toujours pas de candidature à cette commission.

Le président demande à chaque présent si une personne de son club serait intéressée par la prise de cette fonction.

### **h) Commission des grades**

Le responsable des grades, monsieur LESCOÛET ne nous a pas fait parvenir de rapport et n'est pas présent à cette assemblée.

#### Information/préparation :

1. Une réunion d'information en visio sur les changements de réglementation pour les professeurs, les assistants et les jurys a eu lieu le dimanche 24 octobre 2022. Il a été noté une bonne fréquentation avec de nombreuses questions : organisation de passage 1<sup>er</sup> Dan dans les clubs.
2. Lancement d'une demande de déclaration des clubs souhaitant organiser des passages en interne.
3. Deux stages de préparation 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dan pour les candidats animés par José Lobo. Du monde sur le premier stage et moitié moins sur le second. De très bons retours sur le format et la pédagogie adaptée utilisée par José.

#### Passages de grades : Karaté – KTC – Nihon & Tai Jitsu :

12 décembre 2021 : 20 candidats - 17 reçus

- 1<sup>er</sup> Dan : 4 reçus sur 4
- 2<sup>ème</sup> Dan : 6 reçus sur 8
- 3<sup>ème</sup> Dan : 4 reçus sur 4
- 4<sup>ème</sup> Dan : 3 reçus sur 4

80% de réussite (pourcentage qui est dans la moyenne des années précédentes)

21 mai 2022 : 102 candidats 89 reçus

1<sup>er</sup> Dan : 31 reçus sur 32

2<sup>ème</sup> Dan : 34 reçus sur 39

3<sup>ème</sup> Dan : 15 reçus sur 21

4<sup>ème</sup> Dan : 9 reçus sur 10 dont un Karaté Défense Training

85% de réussite

#### Passages du 1<sup>er</sup> Dan dans les clubs :

Bon bilan pour une première année avec un total de 66 candidats.

### Proposition saison 2022/2023 :

Reconduite d'une réunion d'information sur la réglementation destinée aux professeurs / assistants / jurys.

Sensibilisation auprès des professeurs d'organiser les passages en club avec un accompagnement possible du CDK92.

Proposition et sollicitation des personnes ayant jugé dans les clubs d'intégrer les membres du jury pour les passages de grades du Comité.

Reconduite de deux stages de préparation avec José Lobo en novembre et avril.

### Organisation de 2 passages :

- Dimanche 11 novembre 2022 : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dan
- Dimanche 4 juin 2023 : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dan

### **Wushu :**

André MOUDINGO, responsable des grades pour le Wushu souligne que 8 participants ont passé leur grade Wushu sur le département cette saison.

Pas de responsables des grades pour les AMV et KRAV MAGA de présents.

### **PAROLES AUX DISCIPLINES :**

#### **Nanbudo :**

Isabelle AMIEL représentante du Nanbudo a demandé de faire un stage féminin et inter-style.

#### **Kyokushinkai :**

Le président de l'ACBB va diffuser des stages qu'il effectue dans son club.

#### **Wushu :**

Pas de représentants

#### **Krav-Maga :**

Pas de représentants

#### **AMV - Qwan Ki Do :**

Andre MOUDINGO soulève des problèmes de cohésion entre clubs.

Il va faire remonter les informations sur les résultats en compétition car il y a des résultats aux championnats de France et du Monde.

Un Master-Class a été organisé sur la saison 2021-2022 avec 70 participants.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Une question sur l'envoi des diplômes pour les passages de grade a été posée : le président confirme que tous les diplômes de grade ont été envoyés.

Il a été posé une question concernant les stages d'expert, le président répond que pour le moment aucun stage d'expert n'est programmé.

Follow us :



#CDKarate92

sites.ffkarate.fr/hautsdeleine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées  
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart  
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com  
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeleine>  
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z  
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



## MOT DE FIN DU PRESIDENT :

Monsieur Guy LECAPLAIN, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine, tient à remercier les membres du comité directeur et des équipes techniques pour leur sérieux et la qualité de leur travail pour la saison écoulée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h00.

Le Président  
Guy LECAPLAIN



Le secrétaire général  
Rémy LE COQ



## Article 42 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 :

*« Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les membres des associations opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à compter de la publication à la préfecture desdites décisions qui leur est faite à la diligence du Président dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le président des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa. »*

Follow us :



#CDKarate92

sites.ffkarate.fr/hautsdeseine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées  
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart  
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com  
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine>  
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z  
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565





ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/08/2022 (12 mois)				31/08/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	25 245	25 245			101	0,15
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>25 245</b>	<b>25 245</b>			<b>101</b>	0,15
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					2 120	3,20
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 480		3 480	5,09	12 463	18,78
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	144		144	0,21	25 752	38,81
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,02	15	0,02
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	64 773		64 773	94,68	25 902	39,04
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>68 412</b>		<b>68 412</b>	100,00	<b>66 252</b>	99,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>93 657</b>	<b>25 245</b>	<b>68 412</b>	100,00	<b>66 353</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	46 095	67,38	38 753	58,40
Résultat de l'exercice	-14 754	-21,56	7 342	11,07
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>31 341</b>	45,81	<b>46 095</b>	69,47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	29	0,04		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 854	7,10	4 000	6,03
Autres	436	0,64	1 458	2,20
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	31 752	46,41	14 800	22,30
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>37 071</b>	54,19	<b>20 258</b>	30,53
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 412</b>	100,00	<b>66 353</b>	100,00

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	25 854		25 854	41,62	3 654	12,10	22 200	607,55	
Production vendue de biens									
Prestations de services	36 262		36 262	58,38	26 552	87,90	9 710	36,57	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>62 116</b>		<b>62 116</b>	100,00	<b>30 207</b>	100,00	<b>31 909</b>	105,63	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			22 800	36,71	39 554	130,94	-16 754	-42,35	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			796	1,28	1	0,00	795	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>23 596</b>	37,99	<b>39 555</b>	130,95	<b>-15 959</b>	-40,34	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>85 712</b>	137,99	<b>69 762</b>	230,95	<b>15 950</b>	22,86	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations			25	0,04			25	N/S	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>25</b>	0,04			<b>25</b>	N/S	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>85 737</b>	138,03	<b>69 762</b>	230,95	<b>15 975</b>	22,90	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-14 754</b>	-23,74			<b>-14 754</b>	N/S	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>100 491</b>	161,78	<b>69 762</b>	230,95	<b>30 729</b>	44,05	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			6 710	10,80	1 713	5,67	4 997	291,71	
Variations stocks de marchandises			2 120	3,41	-20	-0,06	2 140	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			239	0,38	296	0,98	-57	-19,25	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			5 758	9,27	2 014	6,67	3 744	185,90	
Services extérieurs			36 690	59,07	9 683	32,06	27 007	278,91	
Autres services extérieurs			30 073	48,41	16 394	54,27	13 679	83,44	
Impôts, taxes et versements assimilés			407	0,66	528	1,75	-121	-22,91	
Salaires et traitements			12 308	19,81	29 741	98,46	-17 433	-58,61	
Charges sociales			4 683	7,54	-5 062	-16,75	9 745	192,51	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association			1 400	2,25			1 400	N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	101	0,16	445	1,47	-344	-77,29
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	2	0,00	5 636	18,66	-5 634	-99,95
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>100 491</b>	<b>161,78</b>	<b>61 368</b>	<b>203,16</b>	<b>39 123</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			1 052	3,48	-1 052	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>			<b>1 052</b>	<b>3,48</b>	<b>-1 052</b>	<b>-100,00</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>100 491</b>	<b>161,78</b>	<b>62 420</b>	<b>206,64</b>	<b>38 071</b>	<b>60,99</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>7 342</b>	<b>24,31</b>	<b>-7 342</b>	<b>-100,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 491</b>	<b>161,78</b>	<b>69 762</b>	<b>230,95</b>	<b>30 729</b>	<b>44,05</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

**BILAN ACTIF**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/10/2022

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/08/2022 (12 mois)				31/08/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	<b>25 245</b>	<b>25 245</b>			<b>101</b>	0,15
21830000 MATÉRIEL BUREAU ET INFORMATIQU	12 214		12 214	17,85	12 214	18,41
21850000 TAPIS	13 031		13 031	19,05	13 031	19,64
28183000 AMORTISSEMENT MATÉRIEL BUREAU		12 214	-12 214	-17,84	-12 113	-18,25
28185000 AMORTISSEMENT TAPIS		13 031	-13 031	-19,04	-13 031	-19,63
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>25 245</b>	<b>25 245</b>			<b>101</b>	0,15
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					<b>2 120</b>	3,20
37000000 STOCKS DE PASSEPORTS					2 120	3,20
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	<b>3 480</b>		<b>3 480</b>	5,09	<b>12 463</b>	18,78
43100000 URSSAF	3 480		3 480	5,09	12 463	18,78
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	<b>144</b>		<b>144</b>	0,21	<b>25 752</b>	38,81
44870000 PRODUITS À RECEVOIR					25 752	38,81
46710000 DEBITEURS DIVERS	144		144	0,21		
Valeurs mobilières de placement	<b>15</b>		<b>15</b>	0,02	<b>15</b>	0,02
50810000 PARTS SOCIALES CM	15		15	0,02	15	0,02
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	<b>64 773</b>		<b>64 773</b>	94,68	<b>25 902</b>	39,04
51204000 CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	20 025		20 025	29,27		
51240000 CREDIT MUTUEL					25 850	38,96
51241000 CREDIT MUTUEL 0320143	44 748		44 748	65,41		

**BILAN ACTIF**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/10/2022

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice clos le</b>				<b>Exercice précédent</b>	
	31/08/2022 (12 mois)				31/08/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
53000000 CAISSE Charges constatées d'avance					52	0,08
<b>TOTAL (II)</b>	<b>68 412</b>		<b>68 412</b>	100,00	<b>66 252</b>	99,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>93 657</b>	<b>25 245</b>	<b>68 412</b>	100,00	<b>66 353</b>	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/08/2022		31/08/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	<b>46 095</b>	67,38	<b>38 753</b>	58,40
11000000 REPORT A NOUVEAU	46 095	67,38	38 753	58,40
Résultat de l'exercice	<b>-14 754</b>	-21,56	<b>7 342</b>	11,07
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>31 341</b>	45,81	<b>46 095</b>	69,47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	<b>29</b>	0,04		
51860000 INTERETS COURRUS	29	0,04		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>4 854</b>	7,10	<b>4 000</b>	6,03
40810000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	4 854	7,10	4 000	6,03
Autres	<b>436</b>	0,64	<b>1 458</b>	2,20
43703000 KLESIA Retraite	90	0,13	90	0,14
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8	0,01	0	0,00
43730000 RETRAITE ET PRÉVOYANCE	295	0,43	1 085	1,64
44210000 PRELEVMENT A LA SOURCE - SALAR	43	0,06	41	0,06
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE			2	0,00
44863000 Formation continue			240	0,36
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	<b>31 752</b>	46,41	<b>14 800</b>	22,30
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31 752	46,41	14 800	22,30
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>37 071</b>	54,19	<b>20 258</b>	30,53
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 412</b>	100,00	<b>66 353</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)
---------------	---	---

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**



## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/10/2022

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	25 854		25 854	41,62	3 654	12,10	22 200	607,55	
70710100 VENTES PASSEPORTS	13 772		13 772	22,17	3 350	11,09	10 422	311,10	
70730000 INSCRIPTIONS COMPETITIONS	7 615		7 615	12,26	267	0,88	7 348	N/S	
70780000 RECETTES DIVERSES	4 467		4 467	7,19	37	0,12	4 430	N/S	
Production vendue de biens									
Prestations de services	36 262		36 262	58,38	26 552	87,90	9 710	36,57	
70820000 RISTOURNES FFKDA	27 412		27 412	44,13	22 473	74,40	4 939	21,98	
70883000 PASSAGES DE GRADES	7 800		7 800	12,56	3 550	11,75	4 250	119,72	
70889000 PARTICIPATION STAGIAIRE	1 050		1 050	1,69	530	1,75	520	98,11	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>62 116</b>		<b>62 116</b>	100,00	<b>30 207</b>	100,00	<b>31 909</b>	105,63	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			22 800	36,71	39 554	130,94	-16 754	-42,35	
74000000 SUBVENTION CNDS					1 833	6,07	-1 833	-100,00	
74100000 SUBVENTION CONSEIL GENERAL 92			22 800	36,71	34 626	114,63	-11 826	-34,14	
74200000 SUBVENTION FFKDA					3 095	10,25	-3 095	-100,00	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			796	1,28	1	0,00	795	N/S	
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN			796	1,28	1	0,00	795	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>23 596</b>	37,99	<b>39 555</b>	130,95	<b>-15 959</b>	-40,34	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>85 712</b>	137,99	<b>69 762</b>	230,95	<b>15 950</b>	22,86	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations			25	0,04			25	N/S	
76100000 PRODUITS DES INTERETS			25	0,04			25	N/S	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>25</b>	0,04			<b>25</b>	N/S	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>85 737</b>	138,03	<b>69 762</b>	230,95	<b>15 975</b>	22,90	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-14 754</b>	-23,74			<b>-14 754</b>	N/S	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>100 491</b>	161,78	<b>69 762</b>	230,95	<b>30 729</b>	44,05	

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/10/2022

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>							
Achats de marchandises	<b>6 710</b>	10,80	<b>1 713</b>	5,67	4 997	291,71	
60710100 ACHATS PASSEPORTS	6 710	10,80	1 713	5,67	4 997	291,71	
Variations stocks de marchandises	<b>2 120</b>	3,41	<b>-20</b>	-0,06	2 140	N/S	
60370000 VARIATION STOCKS PASSEPORTS	2 120	3,41	-20	-0,06	2 140	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	<b>239</b>	0,38	<b>296</b>	0,98	-57	-19,25	
60224100 COUPES MEDAILLES TROPHÉES	239	0,38	296	0,98	-57	-19,25	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements							
Autres achats non stockés	<b>5 758</b>	9,27	<b>2 014</b>	6,67	3 744	185,90	
60630400 ACHATS TENUES OFFICIELLES	1 347	2,17	200	0,66	1 147	573,50	
60630600 ACHATS CARTES / DIPLOMÉS GRADE	2 460	3,96			2 460	N/S	
60640000 FOURNITURES BUREAU INFORMATIQU	1 195	1,92	1 688	5,59	-493	-29,20	
60680000 AUTRES FOURNITURES	755	1,22	126	0,42	629	499,21	
Services extérieurs	<b>36 690</b>	59,07	<b>9 683</b>	32,06	27 007	278,91	
61310000 LOCATION STOCKAGE TAPIS	4 222	6,80	2 165	7,17	2 057	95,01	
61320000 LOCATION VÉHICULE			352	1,17	-352	-100,00	
61350200 LOC COP MULTIFONCT CANON			1 347	4,46	-1 347	-100,00	
61350300 LOCATION COPIEUR BNP LEASE GRO	32 467	52,27	5 819	19,26	26 648	457,95	
Autres services extérieurs	<b>30 073</b>	48,41	<b>16 394</b>	54,27	13 679	83,44	
62260000 HONORAIRES	4 799	7,73	5 461	18,08	-662	-12,11	
62261000 HONORAIRES MEDICAUX	1 020	1,64			1 020	N/S	
62300000 PUBLICITÉ RELATIONS PUBLIQUES			2 070	6,85	-2 070	-100,00	
62340000 CADEAUX	337	0,54	430	1,42	-93	-21,62	
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIO	420	0,68	94	0,31	326	346,81	
62550000 FRAIS DE DEMENAGEMENT	787	1,27	678	2,24	109	16,08	
62560100 CHALLENGE 92			405	1,34	-405	-100,00	
62560200 IND. & FRAIS PASSAGE DE GRADE	3 588	5,78	990	3,28	2 598	262,42	
62560400 IND. & FRAIS ENTRAINEURS	3 443	5,54	200	0,66	3 243	N/S	
62560500 IND. & FRAIS ARBITRAGES	11 537	18,57	4 745	15,71	6 792	143,14	
62561100 IND. & FRAIS ORGANISAT.EVÉNEMEN			200	0,66	-200	-100,00	
62561200 IND. & FRAIS PRESIDENT	667	1,07			667	N/S	
62561500 RESTAURATION	2 682	4,32	127	0,42	2 555	N/S	
62600000 AFFRANCHISSEMENT	109	0,18	131	0,43	-22	-16,78	
62600200 TELEPHONE			555	1,84	-555	-100,00	
62700000 FRAIS DE BANQUE	375	0,60	308	1,02	67	21,75	
62811000 COTISATIONS CDOS	310	0,50			310	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés	<b>407</b>	0,66	<b>528</b>	1,75	-121	-22,91	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE			2	0,01	-2	-100,00	
63330000 PARTICIP À LA FORMATION CONTIN	407	0,66	526	1,74	-119	-22,61	
Salaires et traitements	<b>12 308</b>	19,81	<b>29 741</b>	98,46	-17 433	-58,61	
64110000 SALAIRE, APPOINTEMENTS	11 063	17,81	20 797	68,85	-9 734	-46,79	
64120000 PROVISION CONGÉS PAYÉS	1 119	1,80	2 155	7,13	-1 036	-48,06	
64130000 Primes et gratifications	126	0,20	6 789	22,47	-6 663	-98,13	
Charges sociales	<b>4 683</b>	7,54	<b>-5 062</b>	-16,75	9 745	192,51	
64510000 COTISATIONS URSSAF	3 059	4,92	8 876	29,38	-5 817	-65,53	
64520000 Cotisations aux mutuelles			62	0,21	-62	-100,00	
64530000 COTISATIONS RETRAITE - MORNAY	1 100	1,77	2 973	9,84	-1 873	-62,99	
64540000 Cotisations aux ASSEDIC	517	0,83	21	0,07	496	N/S	
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	7	0,01	-372	-1,22	379	101,88	
64590000 EXONERATIONS AIDE URSSAF			-16 621	-55,01	16 621	-100,00	
Autres charges de personnel							
Subventions accordées par l'association	<b>1 400</b>	2,25			1 400	N/S	
65710000 SUBVENTIONS PARCOURS HAUT NIVE	1 400	2,25			1 400	N/S	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	<b>101</b>	0,16	<b>445</b>	1,47	-344	-77,29	
68110000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	101	0,16	445	1,47	-344	-77,29	
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations							
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations							
.Pour risques et charges : dotation aux provisions							

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/10/2022

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	<b>2</b>	0,00	<b>5 636</b>	18,66	-5 634	-99,95
65800000 CHARGES DIV DE GESTIO COURANTE	2	0,00	5 636	18,66	-5 634	-99,95
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>100 491</b>	161,78	<b>61 368</b>	203,16	<b>39 123</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			<b>1 052</b>	3,48	-1 052	-100,00
68710000 DOT. AMORT. EXCEPTIONNELLES			1 052	3,48	-1 052	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>			<b>1 052</b>	3,48	<b>-1 052</b>	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>100 491</b>	161,78	<b>62 420</b>	206,64	<b>38 071</b>	60,99
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>7 342</b>	24,31	<b>-7 342</b>	-100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 491</b>	161,78	<b>69 762</b>	230,95	<b>30 729</b>	44,05

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

## BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 2023

CDK 92

CHARGES		PRODUITS	
MATERIEL INFORMATIQUE	3 800 €	REMISE SUR LICENCE FFK	11 000 €
MATERIEL COMPETITION	4 000 €	INSCRIPTION GRADE	7 800 €
Fourniture de bureau	1 500 €	VENTE DE PASSEPORTS	11 000 €
PASSEPORTS	6 700 €	INSCRIPTIONS Compet	7 500 €
Coupes,médailles,étiquettes	3 000 €	SUBV.36C ET CHALLENGE	14 800 €
DIPLOMES GRADES+CARTES	160 €	SUBV.fonctionnement 92	10 950 €
MEDICAL	1 500 €	COTISATION FEDERALE	12 000 €
Tatamis(stockage+livraison)	5 000 €	ANS	6 000 €
LOCATION SALLES +SECURITE	0 €	ANS AIDE A L EMPLOI	0 €
Tenue officielle	1 400 €	SOLDE BANQUE	12 000 €
PPHN	7 000 €	Inscription dif/daf	3 000 €
Honoraire comptable	5 500 €		
Indemnités passage grade	2 600 €		
Indemnités technicien	3 500 €		
Stages(grade,arbitre,départe	5 000 €		
Indemnités arbitres	13 700 €		
Indem.comission sportive	3 600 €		
Stage experts	3 000 €		
Déplacement,mission	1 000 €		
RESTAURATION	1 000 €		
RECEPTION	2 500 €		
Formation continue	550 €		
AFFRANCHISSEMENT	500 €		
FRAIS BANQUE	500 €		
TELEPHONE/INTERNET	0 €		
Rémunération salarié	12 300 €		
Charges sociales	4 900 €		
COTISATIONS	500 €		
CHARGES DIVERS	1 340 €		
DONS	0 €		
DOTATIONS AMORT	0 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>96 050 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>96 050 €</b>